

Ça vaut le détour...



Notre-Dame-de-Gravenchon

L'existence de vestiges de l'époque néolithique témoigne d'une occupation très ancienne du site. Une voie romaine en provenance de Lillebonne traverse Notre-Dame-de-Gravenchon en direction de Dreux, par le gué de Petiville. Dès le XI^e siècle, le patronage de la ville appartient au comte d'Evreux. Au XII^e siècle, le comte de Boulogne, Renaud construit un château qui fut détruit lors de la Révolution. Vers la fin du XIV^e siècle, les moines de Valasse ont établi un port à Notre-Dame-de-Gravenchon pour y descendre leurs provisions. A cette époque, la Seine avance beaucoup plus dans l'intérieur des terres. La ville est agrandie de l'ancienne paroisse de Saint-Georges de Gravenchon pendant la Révolution et l'église Saint-Georges est abattue en 1826. A partir de 1932, avec l'installation des raffineries, Notre-Dame-de-Gravenchon devient la cité du pétrole.

Touffreville-la-Câble

La première mention de Torfrevilla remonte à 1218. Cette paroisse dépend alors du domaine des Martel, dont elle porte encore le nom au XII^e siècle ; Les terres passent ensuite aux mains du seigneur de la Câble. Les archives de la commanderie de Vaubourg conservent une charte de 1272, délivrée par Willems Câble de Tonfrevilla. Plus tard, les seigneurs de Villequier sont aussi propriétaires de cette paroisse.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et Le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

Flasher ce QR code pour plus d'infos sur les cartes interactives et tracés GPX



Départ : Notre-Dame-de-Gravenchon

Renseignements

Office de Tourisme Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

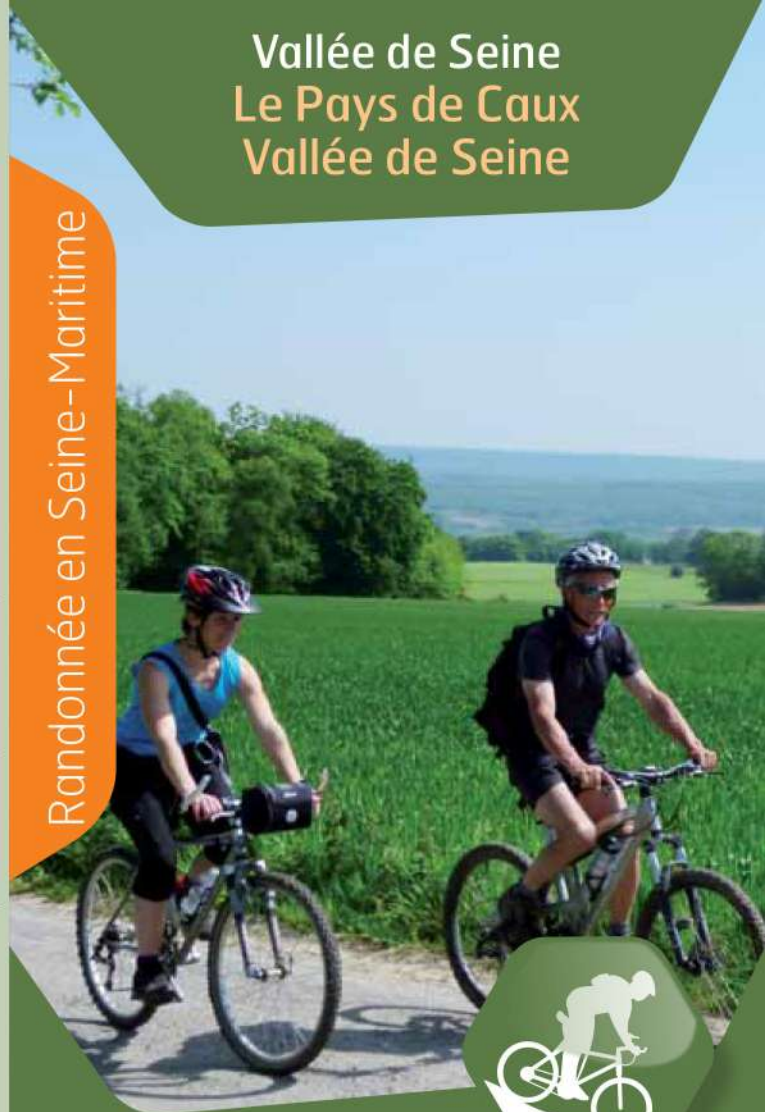
Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com

Randonnée en Seine-Maritime

Conception : ALTAVIA Lille - Impression : Gabel - Crédit photos : W. FAUTRE et OTCVS



RANDONNÉE À VTT

Départ : Etangs du Bois du Parc

Circuit 4 Notre-Dame-de-Gravenchon

22 km - 3h

Difficile



Circuit 4

Notre-Dame-de-Gravenchon

22km – 3 h

Départ : **Etangs du Bois du Parc**

AVIS DU RANDONNEUR

« Cette belle randonnée nous emmène à la découverte de magnifiques panoramas tant sur la Seine que sur la campagne cauchoise. »

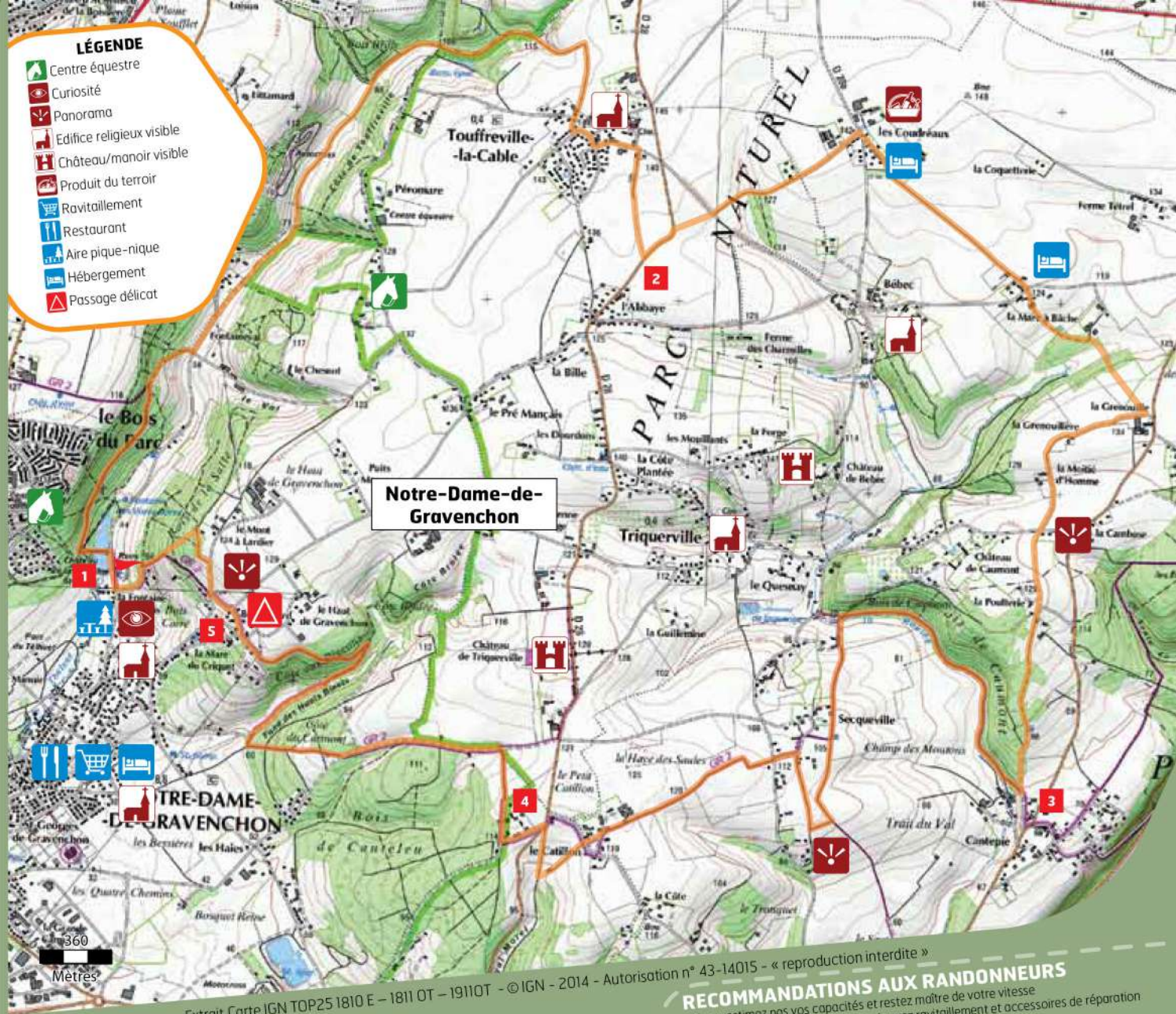
1 Prenez le chemin entre les étangs pour rejoindre la forêt et montez à droite. Au croisement, tournez à droite puis à gauche sur la route. Suivez le chemin sur la droite et poursuivez tout droit jusqu'au Bois Brilly ; restez sur le chemin principal. Aux maisons, prenez la route face à vous puis à gauche Rue de Péromare ; à droite Impasse des Pommiers et de nouveau à gauche Rue des Fresnes. Devant la Salle des Fêtes, tournez à droite et longez le bâtiment pour retrouver le sentier.

2 Suivez la route D28 à gauche puis aussitôt à droite sur le chemin herbeux. Continuez tout droit jusqu'au Hameau Les Coudréaux où vous prendrez à droite la voie sans issue. Traversez le carrefour de la Mare à Bâches et empruntez le chemin : **attention à bien refermer les barrières derrière vous**. A la sortie du bois, coupez tout droit à travers champ jusqu'à la ferme ; sur la route, tournez à droite et poursuivez par le sentier face à vous. Continuez tout droit sur la route qui se transforme en un chemin herbeux, vous offrant de beaux panoramas sur la Seine.

3 Bifurquez à droite dans le Bois de Caumont en suivant le GR et longeant La Ravine. A la sortie du bois, montez à gauche jusqu'aux maisons et prenez le sentier face à vous, dans la plaine. Tournez par 2 fois à droite puis à gauche sur la route. Allez tout droit aux 3 prochains carrefours et remontez le chemin sur votre droite.

4 Traversez de nouveau la route D28 pour prendre la petite rue à droite. A droite, suivez le chemin bordé d'arbres puis à gauche le chemin caillouteux. Tournez à droite pour descendre la Côte du Carmont et de nouveau à droite sur le chemin du Fond des Hauts-Binets. Montez à gauche la Côte aux Pigeons.

5 Vous rejoignez la route au niveau du hameau de Beauregard. Prenez à droite, à gauche au stop puis la première à droite. Empruntez le chemin herbeux à gauche puis suivez le balisage pour rejoindre la fontaine Saint-Denis à travers bois. Au stop, prenez à droite pour retrouver le parking de départ.



- ### LÉGENDE
- Centre équestre
 - Curiosité
 - Panorama
 - Edifice religieux visible
 - Château/manoir visible
 - Produit du terroir
 - Ravitaillement
 - Restaurant
 - Aire pique-nique
 - Hébergement
 - Passage délicat

Balisage du circuit

- : très facile
- : facile
- : difficile
- : très difficile

Direction d'équilibre des parcours

Pour parcourir ces circuits, suivez les balises de jalonnement : les circuits sont repérés par des numéros de couleur différente selon leur niveau de difficulté.

Balisage du circuit

- ▲ Bonne direction
- ▲ Tourner à gauche
- ▲ Tourner à droite
- ▲ Tout droit

Pas de balisage

Totem de départ

Randonnées en Seine Maritime

Gravure de la carte

POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires
- Refermez les barrières : ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Sur ces chemins circulent piétons, chevaux et attelages, soyez prudent et courtois
- Lors des dépassements ou croisements
- Ne rien jeter : emportez vos déchets et respectez la nature, les cultures et animaux
- En période de chasse, soyez prudent. Retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « LES REGIONS »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Signalez toutes anomalies par les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil